

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2026

DCM : N° 2026-03-08

OBJET : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT AUX AFFAIRES MILITAIRES

**L'an deux mil vingt-six
Le 31 mars**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

Besnier
Levraut

ID : 025-200082758-20260331-2026_03_08-DE

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération
affiché le 03/04/2026
Convocation du Conseil
du 25/03/2026
Membres en exercice :
19

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale par M. Maxime GROSHENRY, Maire sortant et sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire

Etaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Patrice PRETOT Mme Laurence JACQUIER-GINEPRO, Mme Anne HENRY, M. Michel DARTEVEL, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, Mme Bénédicte CHARITÉ, Mme Corinne BERTRAND, Mme Valérie ROGNON, Mme Eugénie BÔLE, Mme Carine VERGNAUD-LEPOIRE, M. Anthony DROMARD, M. Jonathan LICETTE, M. David HUMBERT, Mme Pauline APAOLAZA, M. Christophe BOILLON, Mme Chloé BUGNON

Absents ayant donné pouvoir : M. Christophe FAIVRE-PIERRET, excusé, pouvoir à M. Maxime GROSHENRY

Absents excusés :

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Michel DARTEVEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées. Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte.

Suite aux élections municipales, le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, nomme M. Anthony DROMARD, conseiller municipal, correspondant aux affaires militaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Vote à majorité : 19 pour, 0 contre, 0 abstention



Le Maire,
Maxime GROSHENRY,